

Et cependant l'honorable député croyant que je n'avais pas ses paroles par devers moi et avec cet aplomb qu'il a toujours montré sur les hustings...

M. GUTHRIE: Cette citation n'est que partielle; ce n'est pas là l'assertion faite d'abord par l'honorable député de Simcoe et s'il était un gentilhomme, il le dirait.

M. BENNETT: Je connais l'honorable député depuis vingt ans et je l'ai connu alors qu'il était connu par les libéraux de la province d'Ontario comme le petit orateur à dix dollars le discours.

Quelques DEPUTES: C'est honteux.

M. GUTHRIE: C'est une fausseté complète.

M. BENNETT: J'accepte la dénégation de l'honorable député, mais je vais le renvoyer aux procès en contestation de l'élection de Huron-ouest quand le nom de l'honorable député a été affiché avec celui du capitaine Sullivan et la question était de savoir si c'était un acte...

Plusieurs DEPUTES: A la question!

M. le PRESIDENT: L'honorable député devrait, je crois, s'en tenir à la question.

M. BENNETT: De sorte qu'avec son aplomb ordinaire l'honorable député fait une certaine déclaration même en face de ceux qui le connaissent bien. Il y a devant le peuple du Canada une grande question et deux politiques. La mesure contient la politique énoncée par le premier ministre du Canada. L'honorable député de Wellington-sud a demandé au premier ministre s'il va tenir sa parole. Je puis dire à mon honorable ami que le premier ministre du Canada a toujours tenu et tiendra toujours parole. Puisque le premier ministre a dit que si le Parlement refusait de sanctionner ce bill, il irait devant le peuple, je désire dire ici ce soir que si la Chambre des communes n'adopte pas le bill, le premier ministre en appellera au pays. (Exclamations à gauche.) Qu'on me permette de toucher à un ou deux faits auxquels l'honorable député de Wellington-sud a fait allusion. Il dit qu'une assemblée extraordinaire a été tenue à Toronto. Oui, ce fut une assemblée extraordinaire. L'ancien premier ministre et un autre monsieur de l'autre côté sont allés à l'assemblée porteurs de résolutions qui devaient être adoptées à l'assemblée. Quelles étaient ces résolutions? Pour demander au Sénat du Canada de rejeter le bill de la marine. Mais dès que l'honorable député de Russell (M. Murphy) a osé faire des remarques désagréables à l'adresse du premier ministre du Canada, la colère de l'assemblée s'est manifestée si clairement qu'il a fallu rengainer les résolutions.

M. CLARK (Red-Deer): Je soulève la question de règlement ou de privilège,

appelez-là comme vous voudrez, monsieur le président. J'étais un des orateurs à cette assemblée et je désire déclarer que quant à moi, je n'ai pas apporté de résolution. Je n'en ai pas remis dans ma poche et que je ne le ferai jamais pour les beaux yeux de l'honorable député de Simcoe ni pour aucun autre tory qui ait jamais existé.

M. BENNETT: Quelqu'un a dit avec beaucoup d'à propos que le signe le plus évident de la sagesse est le bonheur continu. Je désire attirer l'attention du comité sur le bonheur ininterrompu qui existe de l'autre côté de la Chambre, s'il faut en juger par l'attitude de l'honorable député de Saint-Jean et de l'honorable député de Red-Deer, cet après-midi. Quand l'absence de ce bonheur est aussi visible chez les honorables députés de l'autre côté, il faut qu'il y ait un manque de sagesse extraordinaire. La véritable absence de sagesse a pour centre le très honorable chef de l'opposition et il le sait, il a commis la plus grande erreur de sa vie en prenant la position qu'il a prise et qu'il continue à garder sur cette question. Tout le monde sait cela, et le Montreal "Herald", le grand organe libéral lui a dit qu'il se trompe. Le très honorable collègue rit; je sais très bien que c'est quand il rit qu'il souffre le plus. L'attitude du premier ministre du Canada n'a pas cessé d'être logique. Je ne citerai pas les paroles qu'il a prononcées avant les dernières élections, mais elles revenaient à ceci: Si j'arrive au pouvoir, j'irai en Angleterre demander aux lords de l'amirauté quels sont les besoins de l'empire, de l'Angleterre et du Canada. J'agirai conformément aux informations qui me seront fournies et j'accorderai sans retard une aide effective. Ce sont là ses paroles et il a tenu chacune d'elles. Ce bill est le résultat de ses déclarations. Je ne lirai pas le mémoire du très honorable Winston Churchill. Le voici en résumé, à savoir "que l'amirauté anglaise accepterait l'aide puissante que le Canada voudrait bien lui accorder, suivant les conclusions de ce bill." C'étaient là ses paroles et elles sont consignées dans le mémoire de l'amirauté. Mais même si aucun arrangement n'avait été présenté au peuple du Canada, si l'honorable premier ministre, avec la réputation dont il jouit, était revenu et avait dit au peuple: Je me suis consulté avec l'amirauté; ces messieurs m'ont fait des confidences et comme résultat, je demande au Canada d'adopter ce bill, ce bill aurait reçu l'approbation du peuple du Canada, comme il sera approuvé par tous les conservateurs en cette Chambre.

Bien plus, il sera approuvé même par des honorables membres de l'autre côté, l'honorable député de Sunbury-et-Queen (M. McLean), qui a voté en faveur de la résolution. On nous a dit que des entrevues secrètes avaient eu lieu entre le premier ministre, ses collègues et l'amirauté. Quelle